

CONVOCAION CONSEIL MUNICIPAL

Val-Cenis, le 19 juillet 2024

Chère Madame, Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du Conseil Municipal de la commune de Val-Cenis qui aura lieu :

Le mercredi 24 juillet à 20h30

À l'Espace de Val Cenis Vanoise, Rue du Mont Cenis - LANSLEBOURG MONT-CENIS - 73480 VAL-CENIS

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance

2. Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 12 juin 2024

3. Compte-rendu des décisions prises par M. le Maire par délégation du conseil municipal

4. Eau - Assainissement

4.1 Protocole d'accord transactionnel en vue du remboursement des frais de formation logiciel JVS pris en charge par la 3CMA, par les communes de Saint-Jean-De-Maurienne et de Val-Cenis

4.2 Décision modificative n°1 – Budget assainissement

5. Affaires générales

5.1 Charte Parc National de la Vanoise

5.2 Subventions 2024 - Association Mini Pouss'

5.3 Camping Val d'Ambin Bramans : lancement procédure Bail Emphytéotique Administratif

5.4 Convention IRVE – Convention financière avec le SDES pour la borne électrique de Bramans

5.5 Police pluricommunale - Convention relative à la mise en place du service de police municipale pluricommunale avec la commune de Bessans

6. Ressources Humaines

6.1 Modification de fonctions du poste d'ingénieur – Responsable Pôle Développement

6.2 Création poste Ingénieur suite à promotion interne

6.3 Frais de déplacement des élus - modification des conditions de remboursement

6.4 Titres restaurants : adhésion au contrat de prestations du CDG73

6.5 Suppression de deux poste vacants – Service technique

7. Finances

7.1 Décision modificative n° 2 Budget Domaine skiable

8. Foncier

8.1 Vente parcelles 287 ZS 131 et ZS 52 - Secteur Sollières

8.2 Vente parcelle B 637 - SCI PLAN DE L'EAU - Secteur Lanslevillard

8.3 Acquisition parcelle E 1699 - Secteur Termignon

8.4 Vente Lot 23 lotissement Lenfrey - Secteur Bramans

9. Urbanisme PLAN LOCAL d'URBANISME (PLU)

9.1 **PLAN LOCAL d'URBANISME de Lanslebourg** : engagement d'une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU pour permettre la construction du télésiège du Grand Coin et la correction piste Flambeau du haut, décision relative à l'évaluation environnementale et définition des modalités de concertation

10. Délégation de Service Public

10.1 Protocole d'accord pour la fin de contrat de la délégation de service public des remontées mécaniques de la commune de Tignes

10.2 Délégation de Service Public Garderie Maison des enfants - Avenant

11. Informations et questions diverses

En comptant sur votre présence. Dans cette attente, je vous adresse mes meilleures salutations.

Le Maire,
Jacques ARNOUX.

